

LE POLE JURIDIQUE VOUS PROPOSE :

# Faites une augmentation de Capital

VOUS VOUS POSEZ LES  
QUESTIONS SUIVANTES :

→ Vos Capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du Capital?

→ Vous souhaitez profiter d'une imposition plus favorable?

→ Vous avez le projet d'intégrer de nouveaux partenaires?

→ Vous êtes Gérant majoritaire et vous souhaitez maîtriser vos cotations sociales?

→ Vous voulez motiver vos salariés?

→ Vous souhaitez obtenir une meilleure cotation bancaire?

UNE VRAIE STRATEGIE

L'augmentation de Capital est souvent envisagée aux seules fins de renforcement des fonds propres et d'accroissement de la capacité d'endettement, mais il existe d'autres bonnes raisons d'y penser !

PRINCIPES

Plusieurs possibilités :

→ en numéraire,

→ en nature,

→ par incorporation de réserves (avec émission de nouveaux titres ou pas).

Selon le choix est la structure juridique il convient alors de :

→ déterminer la valeur du titre,

→ respecter les modalités légales et statutaires,

→ préserver les droits des associés ou actionnaires.

FORMALISME ET FORMALITES

→ Réunir les associés,

→ Rédiger les actes juridiques,

→ Procéder aux formalités de publicité et d'enregistrement,

→ Procéder à la mise à jour des statuts et du Kbis,

→ Déposer le dossier auprès du centre des formalités.

NOUS CONFIER CETTE  
MISSION C'EST

→ Etre accompagné dans vos prises de décisions,

→ Etre assuré de la maîtrise des étapes du début à la fin,

→ Vous reposer sur un Pôle expert,

→ Vous libérer des contraintes légales, administratives et de consacrer votre temps à votre métier.

NOS POINTS FORTS :

- Un Pôle dédié
- Un suivi de votre dossier de A à Z
- Un conseil adapté
- Une tranquillité

DES ENGAGEMENTS  
PROFESSIONNELS :

- Lettre de mission contractuelle qui définit notre intervention
- Adaptation à la structure de votre entreprise
- Des outils actualisés

MAITRISE DES RISQUES :

- Respect du code du Commerce et du code civil
- Eviter l'abus de droit à l'égard des associés ou actionnaires minoritaires.
- Sécuriser vos prises de décisions